



5^e RÉUNION PLÉNIÈRE DU
GROUPE DE TRAVAIL DE L'OCDE SUR LA FISCALITÉ
ET LE DÉVELOPPEMENT

2-3 novembre 2015 – Paris, France

CONTRIBUER À L'ATTEINTE DES OBJECTIFS DE
DÉVELOPPEMENT DURABLE

PROJET D'ORDRE DU JOUR

VERSION DU 28 OCTOBRE 2015

Hôtel Marriott Champs-Élysées
70 Avenue des Champs-Élysées
75008 Paris

**5^E RÉUNION PLÉNIÈRE DU
GROUPE DE TRAVAIL DE L'OCDE SUR LA FISCALITÉ ET LE DÉVELOPPEMENT :
CONTRIBUER À L'ATTEINTE DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE
2-3 NOVEMBRE 2015 – PARIS, FRANCE**

– PROJET D'ORDRE DU JOUR –

OBJECTIFS DE LA RÉUNION :

Cette réunion aura pour objectif de permettre aux représentants des gouvernements, des organisations internationales et régionales, de la société civile et des entreprises de :

- Examiner les progrès accomplis en 2015 dans le domaine fiscalité et développement, en particulier en ce qui concerne les Objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies, la Conférence sur le financement du développement, l'Initiative fiscale d'Addis-Abeba, le projet OCDE/G20 sur l'érosion de la base d'imposition et le transfert de bénéfices (BEPS), l'échange de renseignements à des fins fiscales et le programme Inspecteurs des impôts sans frontières (IISF).
- Établir le bilan des contributions du Groupe de travail et planifier les prochaines actions.
- Les activités de cette réunion comprendront notamment un séminaire sur le renforcement de l'État et le civisme en matière de fiscalité, et le lancement du Document de référence de l'OCDE sur l'éducation des contribuables.

1^{er} JOUR : LUNDI 2 NOVEMBRE 2015

09h00 – 11h30

**SESSION I :
FISCALITÉ, ODD ET FINANCEMENT DU DÉVELOPPEMENT**

Introductions par les coprésidents du Groupe de travail sur la fiscalité et le développement et par le Secrétariat de l'OCDE.

Coprésidents :

Tom Moyane, Commissaire général de l'administration fiscale sud-africaine.
Harry Roodbeen, Directeur, Direction de la fiscalité internationale et des impôts sur la consommation, ministère des Finances des Pays-Bas.

Secrétariat de l'OCDE :

Pascal Saint-Amans, Directeur, Centre de politique et d'administration fiscales de l'OCDE.
Jon Lomoy, Directeur, Direction de la coopération pour le développement, OCDE.

À l'issue des introductions, cette session proposera un aperçu des réalisations de l'année 2015 :

- Fiscalité et Objectifs de développement durable des Nations Unies, et suivi des progrès au moyen de statistiques des recettes publiques fiables. Gail Hurley, Spécialiste en matière de politiques, PNUD et David Bradbury, Directeur de la Division des politiques fiscales et des statistiques, OCDE.
- Fiscalité et financement du développement: résultats de la conférence d'Addis-Abeba Gail Hurley, Spécialiste en matière de politiques, PNUD.
- Initiative fiscale d'Addis, objectifs et prochaines étapes. Simon Whitfield, Conseiller en matière de politiques, Département pour le développement international, Royaume-Uni.

DOCUMENTS :

Note d'information relative à l'Initiative fiscale d'Addis

Note relative au rôle et à l'organisation de l'Initiative fiscale d'Addis

Ces exposés seront suivis d'un débat

RÉSULTATS ATTENDUS :

1. L'importance des statistiques pour le suivi des progrès sur la mobilisation des ressources domestiques reconnue (ODD 17.1).
2. Comprendre le processus de suivi des progrès pour l'Agenda d'action d'Addis-Abeba.
3. Des pays rejoignent l'Initiative fiscale d'Addis.

11h00 – 11h30

PAUSE-CAFE

11h30 – 13h30

**SESSION II :
L'ÉROSION DE LA BASE D'IMPOSITION ET LE TRANSFERT DE BÉNÉFICES
ET LES PAYS EN DÉVELOPPEMENT**

Cette session examinera la participation des pays en développement au projet BEPS et leur influence sur ce projet. Les mesures requises pour enrayer les pratiques de BEPS font l'objet d'un large consensus parmi les pays et tout l'enjeu réside désormais dans leur mise en application. Des travaux seront consacrés à l'accompagnement des pays intéressés durant cette phase, en particulier lorsque le renforcement des capacités est une question importante pour une application effective et uniforme des règles concernées. Les participants examineront la manière de concevoir les outils qui aideront les pays en développement à appliquer les solutions de lutte contre les stratégies de BEPS ainsi que la marche à suivre pour définir et mettre en œuvre des actions d'accompagnement au renforcement des capacités.

Exposés :

- Impact de la participation des pays en développement au projet BEPS et mise en œuvre par ces pays des actions issues du projet BEPS. Pascal Saint-Amans, Directeur, Centre de politique et d'administration fiscales de l'OCDE.
- Tour d'horizon de la participation au projet BEPS. Lincoln Marais, Directeur, Forum sur l'administration fiscale africaine, et Marlene Parker, Directrice de l'administration fiscale de la Jamaïque.
- Outils conçus à la demande du G20 pour accompagner les pays en développement, en mettant l'accent sur les avantages fiscaux. Marijn Verhoeven, Economiste principal, Groupe de la Banque mondiale.

DOCUMENTS :

Rapport (en deux parties) du Groupe de travail du G20 pour le développement sur l'impact du Projet BEPS dans les pays à faible revenu

Propositions pour une utilisation efficace et efficiente des incitations fiscales à

- Point sur le programme conjoint OCDE-CE-GBM d'accompagnement au renforcement des capacités en matière de prix de transfert. José Correia Nunes, Chef d'unité, Commission européenne, Mme Binh Tran Thi Thanh, Directrice adjointe, Direction de la fiscalité internationale, Administration fiscale vietnamienne, et Moses Madongorere, Gestionnaire de dossiers, Unité des contrôles, Administration fiscale du Zimbabwe.
- Perspectives du secteur privé et la société civile. Alan McLean, Vice-président exécutif, Royal Dutch Shell, Comité consultatif économique et industriel auprès de l'OCDE et Joseph Stead, conseiller principal de la justice économique, Christian Aid.

l'investissement par les pays à faible revenu
Brochure
« Développement des capacités en matière de fixation des prix de transfert »

Ces exposés seront suivis d'un débat sur les prochaines étapes

RÉSULTAT ATTENDU :

1. Une voie à suivre pour que les différentes parties prenantes puissent contribuer à l'application des mesures issues du projet BEPS dans les pays en développement au cours des deux années à venir.

13h30-14h30	PAUSE DEJEUNER
14h30 – 16h30	SESSION III : L'INITIATIVE INSPECTEURS DES IMPÔTS SANS FRONTIÈRES (IISF)

En juillet 2015, lors de la troisième Conférence internationale sur le financement du développement tenue à Addis-Abeba, a été lancé le programme « Inspecteurs fiscaux sans frontières », fruit du partenariat entre l'OCDE et le PNUD. Cette nouvelle initiative en matière de renforcement des capacités permet aux administrations fiscales des pays en développement d'être assistées par des spécialistes de la vérification fiscale pour cibler et réaliser les contrôles, ce qui comble l'écart entre la théorie et la pratique.

Exposés :

- Le programme Inspecteurs des impôts sans frontières, un partenariat entre l'OCDE et le PNUD. Secrétariat de l'OCDE et Bureau des politiques et de l'appui aux programmes, PNUD (intervenants à confirmer).
- Le programme IISF au Ghana : étude de cas. Guswin Okkerse, Vérificateur fiscal, Administration fiscale des Pays-Bas et Kwame Owusu, Responsable d'équipe Prix de transfert, Autorité fiscale du Ghana.
- Le programme IISF au Sénégal : étude de cas. Raynald Vial, Inspecteur Principal des Finances Publiques, Direction du Contrôle Fiscal Rhône-Alpes-Bourgogne, France et Magatte Diakhate, Chef du Bureau du contrôle fiscal, Administration fiscale du Sénégal.
- Le programme IISF et la coopération Sud-Sud. Richard Kombe Kapasa, Inspecteur des impôts senior, Administration fiscale de la Zambie.

DOCUMENT :

Brochure
« Inspecteurs des impôts sans frontières » de l'OCDE et du PNUD

Ces exposés seront suivis d'un débat et d'un accord sur les prochaines étapes

RÉSULTAT ATTENDU :

1. Programme définissant le rôle de toutes les parties prenantes dans les projets de renforcement des capacités au titre de l'initiative IISF dans les pays en développement en 2016-19.

16h00 – 16h30	PAUSE-CAFE
16h30 – 17h15	SESSION IV : L'ÉCHANGE DE RENSEIGNEMENTS À DES FINS FISCALES DANS LES PAYS EN DÉVELOPPEMENT

La lutte contre la fraude fiscale et les flux financiers illicites figure en bonne place dans l'Objectif de développement durable n° 16, qui vise une réduction significative de ces phénomènes d'ici à 2030. L'échange de renseignements à des fins fiscales entre les juridictions joue un rôle déterminant sur ce front. Cette session fera le point sur les actions menées pour soutenir de manière efficace l'échange de renseignements dans les pays en développement et permettront d'évaluer les conséquences de la mise en place d'un partage automatisé des données.

Exposé :

- Point sur l'échange automatique de renseignements à des fins fiscales et les pays en développement. Monica Bhatia, Chef du Secrétariat, Forum mondial sur la transparence et l'échange de renseignements à des fins fiscales.

Ces exposés seront suivis d'un débat (l'horaire de la pause-café dépendra du déroulement de la session).

17h15 - 18h00	SESSION V : DIALOGUE D'OSLO : RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DES AGENTS CHARGÉS D'ENQUÊTER SUR LES DÉLITS À CARACTÈRE FISCAL DANS LES PAYS EN DÉVELOPPEMENT
----------------------	--

L'ODD n° 16 consiste, d'ici à 2030, à « *réduire nettement les flux financiers illicites, renforcer les activités de récupération et de restitution des biens volés et lutter contre toutes les formes de criminalité organisée* ». Le Dialogue d'Oslo met en avant un ensemble d'approches grâce auxquelles les gouvernements peuvent lutter contre les délits à caractère fiscal et les autres délits financiers. L'Académie internationale de l'OCDE pour les enquêtes en matière de délinquance fiscale propose des stages de formation intensifs destinés à des enquêteurs, procureurs, juges et autres agents concernés venant du monde entier, afin de diffuser les techniques d'investigation les plus récentes et à mettre en commun les pratiques exemplaires.

Exposé :

- Point sur les activités de l'Académie internationale de l'OCDE pour les enquêtes en matière de délinquance fiscale. Grace Perez-Navarro, Directrice adjointe, Centre de politique et d'administration fiscales, OCDE.

Ces exposés seront suivis d'un débat et d'un accord sur les prochaines étapes

RÉSULTAT ATTENDU :

1. Actions approuvées pour garantir que les pays en développement bénéficient des résultats du Dialogue d'Oslo.

2^e JOUR : MARDI 3 NOVEMBRE 2015

SÉMINAIRE SUR LE RENFORCEMENT DE L'ÉTAT ET LA FISCALITÉ

09h00 - 10h30

SESSION I : EFFICACITÉ DE L'ÉTAT, CIVISME ET RESPONSABILITÉ

La première session de ce séminaire en deux parties consacré au renforcement de l'État et à la fiscalité abordera la vision actuelle du rôle incombant à la fiscalité dans l'édification d'États efficaces et la promotion des valeurs de civisme et de responsabilité. Les intervenants et les experts concernés décriront ce que suppose, dans la pratique, l'élaboration du contrat social et fiscal dans les pays en développement, et la mise en relation des attentes des contribuables et des services assurés par l'État.

Exposés :

- Impôts et taxes : le prix de la civilisation ou un tribut versé au Léviathan ? Lant Pritchett, professeur de pratique du développement international à la Harvard Kennedy School, États-Unis.
- « La morale fiscale » : évaluer l'attitude des citoyens à l'égard de l'impôt et la « Stratégie de l'OCDE pour la confiance » Angel Melguizo, Chef de l'unité Amérique latine et Caraïbes, Centre de développement de l'OCDE.
- Fondamentaux de la réforme des droits d'accise sur l'alcool et le tabac aux Philippines. Mme Kim Jacinto-Henares, Commissaire de l'Administration fiscale des Philippines.

DOCUMENTS :

Impôts et taxes :
prix de la civilisation
ou tribut versé au
Léviathan ?
Les déterminants
de la morale fiscale

Ces exposés seront suivis d'un débat

10h30 - 11h00

PAUSE-CAFE

11h00 - 12h45

SESSION II : ÉDIFIER UNE CULTURE FISCALE, DU CIVISME ET DE LA CITOYENNETÉ : UN DOCUMENT DE RÉFÉRENCE GLOBAL SUR L'ÉDUCATION DES CONTRIBUABLES

Dans cette seconde partie du séminaire, l'accent sera mis sur la manière dont les États s'adressent aux contribuables – d'aujourd'hui et de demain – pour les informer et les mobiliser. Cette session sera marquée par le lancement de la publication de l'OCDE intitulée *Édifier une culture fiscale, du civisme et de la citoyenneté : un document de référence global sur l'éducation des contribuables*. Les intervenants examineront ensuite comment, et dans quelle mesure, les stratégies d'éducation des contribuables peuvent promouvoir une « culture du respect des règles » à travers l'ensemble de la société, pour que les citoyens considèrent que le paiement de l'impôt fait partie intégrante de leur relation à l'État.

- Diffusion de la vidéo de présentation réalisée par le programme EUROsociAL II : éduquer les contribuables pour promouvoir la cohésion sociale.

Exposé :

- Présentation et lancement du Document de référence global sur l'éducation des contribuables. Grace Perez-Navarro, Directrice adjointe, Centre de politique et d'administration fiscales, OCDE et Borja Díaz Rivillas, Expert de haut niveau, Fondation internationale et ibéro-américaine d'administration et politiques publiques (FIIAPP).

PUBLICATION :

Édifier une culture fiscale, du civisme et de la citoyenneté : un document de référence global sur l'éducation des contribuables

Cet exposé sera suivi d'une discussion en groupe :

- L'initiation aux finances publiques inscrite dans les programmes scolaires au Salvador. Intervenants principaux : Erlinda Hándal Vega, Ministre adjointe chargée des Sciences et technologies, ministère de l'Éducation du Salvador, et Miguel Angel Pacas Guadrón, Vérificateur fiscal, Département du Trésor du Salvador.
- Au Brésil, des diplômés universitaires aident les contribuables à faible revenu dans leurs démarches fiscales et comptables. Clóvis Peres, Vérificateur fiscal, Administration fiscale fédérale du Brésil.
- Présentation du réseau d'éducation des contribuables. Margarita Faral, Conseillère, ministère uruguayen de l'Économie.
- Des unités mobiles mises en place par l'administration fiscale en Afrique du Sud. Johan Fourie, Responsable des relations internationales, Administration fiscale sud-africaine.

Débat

Le débat sera suivi d'une synthèse des co-présidents

Les co-présidents exposeront les principales conclusions de la réunion et décriront les actions que les participants ont convenu de confier au Groupe de travail en matière de renforcement de l'État, de promotion du civisme et de fiscalité.

RÉSULTAT ATTENDU :

1. Accord relatif au programme d'action futur du Groupe de travail dans le domaine de la discipline et de la morale fiscales.

12h45-13h00

**SESSION DE CLÔTURE DU GROUPE DE TRAVAIL
SYNTHÈSE DES CO-PRÉSIDENTS ET PROCHAINES ETAPES**

Les présidents passeront en revue les progrès réalisés et évalueront les principales conclusions de la réunion en présentant les nouvelles actions que le Groupe de travail entreprendra durant la période 2016-17, dans le respect des objectifs et des délais convenus.

***Déjeuner de travail : Travaux de l'OCDE sur la fixation des prix de transfert
dans le secteur des industries extractives et des produits minéraux***

13h15-13h45

Dan Devlin, Économiste principal à l'OCDE, fera le point sur les travaux qui visent à décrire les chaînes de transformation des produits minéraux et les modalités de fixation des prix de ces produits aux fins des analyses de prix de transfert, et sont menés actuellement pour le Groupe de travail de développement du G20. Cette intervention permettra également d'aborder les enjeux actuels propres à la fiscalité des ressources naturelles.

Perspectives du secteur privé par Alan McLean, Vice-président exécutif, Royal Dutch Shell, Comité consultatif économique et industriel auprès de l'OCDE.

Des plateaux-repas seront servis aux participants.